



Commission des assurances du
Nouveau-Brunswick

RAPPORT ANNUEL 2010

Le 1 mars 2011

L'honorable Marie-Claude Blais, Q.C.
Ministre de la Justice et de la Consommation par intérim
Province of Nouveau-Brunswick
Boîte postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Monsieur le ministre,

Au nom de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick et en conformité avec l'article 19.9 de la *Loi sur les assurances*, j'ai le plaisir de présenter notre rapport annuel pour l'année civile 2010. Le rapport contient un survol de nos activités pour l'année ainsi que les états financiers vérifiés pour l'exercice financier 2009-2010 se terminant le 31 mars 2010.

Le tout respectueusement soumis,



Paul D'Astous
Président et chef des opérations
Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Table des matières

Lettre au ministre	1
Mots du président	4
La Commission	5
Les Membres	5
La Mission	5
Le marché du Nouveau-Brunswick	6
Gouvernance de la Commission	6
Obligation de rendre compte	7
L'année en revue	
■ Dépôts de demandes de tarifs annuels	7
■ Dépôts de demandes de tarifs pour assurance véhicule de tourisme en vigueur en 2011	7
■ IAO Actuarial Consulting Services Inc.	7
■ Facility Association	8
■ Directives concernant les dépôts de demandes	8
■ Formation au niveau de la Commission	9
■ Association des régulateurs de tarif d'assurance automobile du Canada	9
■ Les ados contre l'alcool au volant	9
Annexe A	
Résumé des examens de tarifs 2010.....	11
Annexe B	
États financiers vérifiés de l'exercice financier 2009-2010 (au 31 mars 2010)	25

Mots du président



Cette année, au moment de présenter notre sixième rapport annuel, il y a de nombreuses réalisations dont nous pouvons être fiers. Nous avons continué à apporter de la valeur à tous les intervenants en prenant des décisions éclairées au cours des études de tarifs tout en veillant à ce que le marché demeure stable et prévisible. À la lumière de ces décisions, nous demeurons déterminés à offrir aux contribuables les meilleures primes possibles pour leurs protections d'assurance automobile individuelles. Les Néo-Brunswickois bénéficient de tarifs d'assurance automobile parmi les plus bas au Canada. Nous pouvons nous targuer d'avoir la plus faible participation au marché secondaire de la Facility Association.

En 2010, nous avons complété la mise en place de notre système de gestion des documents. Avec l'achèvement de ce projet, je suis fier d'annoncer que la Commission a la capacité de conduire ses affaires par voie électronique.

L'an dernier fut, en outre pour nous, une deuxième année de mesures de restrictions budgétaires durant laquelle les salaires du personnel ont été gelés. Nous avons également réduit notre coût d'exploitation global de 14 p. 100 par rapport à l'année précédente.

La Commission continue de jouer un rôle de leadership au sein de l'environnement réglementaire canadien, spécifiquement auprès de l'Association des régulateurs de tarif d'assurance automobile du Canada (CARR). À l'assemblée annuelle 2010 de la CARR, j'ai été élu président de l'Association et notre directeur exécutif Kevin Duff a, pour sa part, été élu secrétaire-trésorier. Par l'entremise de CARR, nous nous sommes engagés à entretenir les relations favorisant le transfert des meilleures pratiques entre les juridictions.

La Commission des assurances du Nouveau-Brunswick demeure un partenaire majeur auprès de l'organisme Les Ados contre l'alcool au volant (TADD). Jusqu'à date, plus de 142 000 \$ ont été versés à TADD pour ses différents projets par le biais de son Tournoi de golf annuel. La fondation TADD est présentement en négociation avec d'autres partenaires potentiels en vue d'instaurer des sections régionales dans toutes les écoles intermédiaires du Nouveau-Brunswick. La Commission a, en outre, reçu un certificat de reconnaissance du ministère de la Sécurité publique pour son travail à l'endroit de l'organisme Les Ados contre l'alcool au volant.

À la clôture de l'exercice, les dépôts de demandes pour l'industrie indiquaient qu'une réduction tarifaire de -0,18 p. 100 pour les véhicules de tourisme serait appropriée. Après réexamen, la réduction actuelle a été de -2,23 p. 100, entraînant une prime moyenne projetée de 731 \$. Ceci démontre que le marché de la prime pour véhicules de tourisme au Nouveau-Brunswick est très concurrentiel. En outre, ceci illustre la stabilité du marché au cours des trois dernières années, les primes ayant oscillé entre 754 \$ en 2009 et 731 \$ en 2011. Ce sera la septième année consécutive où le Nouveau-Brunswick aura connu une réduction tarifaire.

En terminant, je désire souligner le travail assidu de notre personnel à plein temps et des membres de la Commission. Leur engagement inconditionnel à l'égard de notre mission et de nos objectifs va bien au-delà de leur description de tâche.

Paul D'Astous
Président et chef des opérations



La Commission

La Commission des assurances du Nouveau-Brunswick (CANB) est un tribunal administratif quasi judiciaire établi par le gouvernement du Nouveau-Brunswick en 2004 en tant qu'organisme chargé de la réglementation des tarifs d'assurance automobile avec supervision générale des tarifs d'assurance automobile au Nouveau-Brunswick. La CANB est un organisme autonome qui fonctionne indépendamment du gouvernement.

La Loi sur les assurances requiert que les assureurs déposent leurs demandes de tarifs au minimum une fois tous les 12 mois. Tous les dépôts de demandes sont examinés afin de faire en sorte que les tarifs projetés soient justes et raisonnables.

En plus de son PDG, Paul D'Astous, la Commission emploie un personnel de sept personnes.

Les Membres



Paul D'Astous
Chair



Vince Duff
Vice-Chair



Ferne Ashford



Armand Brun



Gerard Hall



Maurice Harquail



Francine Kanhai



Al Kavanaugh



Yvon Landry



Jean-Guy Richard



Matthew Tweedie

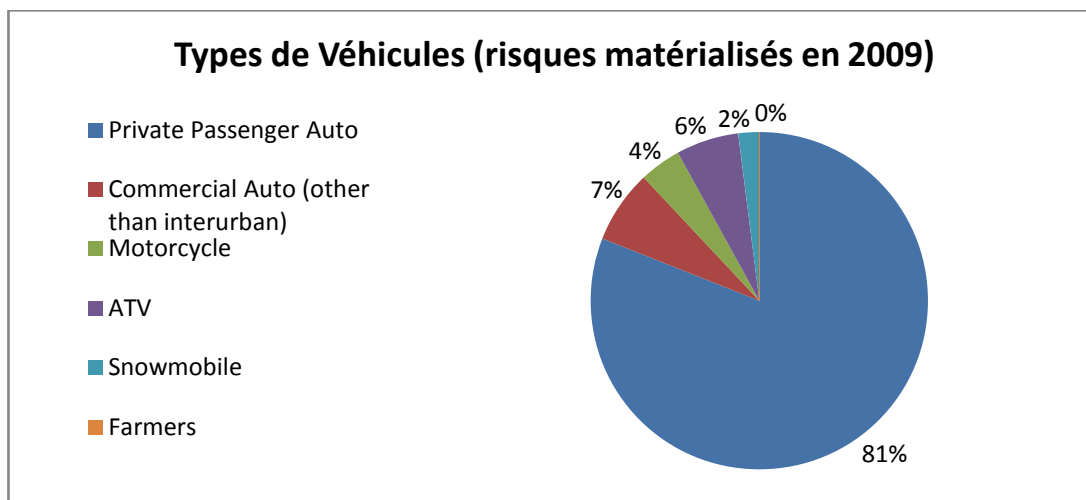
La Mission

La mission de la Commission consiste à réglementer les tarifs d'assurance automobile établis en application de la *Loi sur les assurances* pour toutes les compagnies faisant affaire dans la province du Nouveau-Brunswick et à assurer l'équité procédurale pour toutes les parties comparaisant devant la Commission. La Commission s'assurera que les tarifs d'assurance automobile au Nouveau-Brunswick soient :

- justes et raisonnables
- basés sur l'expérience du conducteur néo-brunswickois
- basés sur l'expérience de la compagnie au Nouveau-Brunswick
- basés sur des comparaisons avec les autres provinces du Canada atlantique

Le marché du Nouveau-Brunswick

Le tableau ci-après illustre la répartition du marché de l'assurance automobile au Nouveau-Brunswick.



Gouvernance de la Commission

Le président a la responsabilité d'appliquer la *Loi sur les assurances* en ce qui a trait à la Commission et est redevable du rendement global et de la direction de la Commission. Le président est, en outre, le chef de la direction (PDG) de la Commission ; par conséquent, l'exploitation journalière de la Commission s'effectue sous la direction du PDG.

Les membres ont les pouvoirs et les privilèges des commissaires en vertu de la *Loi sur les enquêtes* et des règlements relatifs à cette *loi*. La Commission peut établir des règles régissant ses procédures et a pleine autorité pour traiter et statuer sur toutes les questions de loi ou de fait.

La Commission, lorsqu'enjointe par le président à siéger concernant toute fin ou situation particulière, peut agir en tant que commission au complet ou par le biais d'un panel. À ce titre, la Commission examine les demandes de tarification en tant que commission ou panel de la Commission.

Des panels formés de membres individuels se sont rencontrés régulièrement afin d'examiner différents dépôts de demandes. La commission au complet s'est réunie à cinq occasions en 2010 :

1. Février - audience de la Facility Association (véhicules de tourisme)
2. Mars - séances de formation des membres
3. Juin - séance de formation des membres
4. Septembre - Conférence CARR (Association des régulateurs de tarif d'assurance automobile du Canada)
5. Septembre - séance de formation des membres



Obligation de rendre compte

En vertu de la législation, la CANB a l'obligation de rendre compte de ses activités de l'année précédente au ministre de la Justice au plus tard le 1^{er} mars. En outre, la Commission comparaît sur une base annuelle devant le comité permanent sur les corporations de la Couronne pour rendre compte de ses activités. Par conséquent, le présent rapport met en lumière les activités et les réalisations de l'année civile 2010.

Tel qu'imposé par la Loi sur les assurances, les coûts d'exploitation de la CANB sont imputés à l'industrie de l'assurance par le biais d'évaluations annuelles.

L'année en revue

■ DÉPÔTS DE DEMANDES DE TARIFS ANNUELS

En 2010, la Commission a reçu des demandes de tarification de l'industrie, de la Facility Association et d'IAO Actuarial Consulting Services Inc. pour véhicules de tourisme et divers types de véhicules commerciaux, divers et interurbains.

Au total, 434 dépôts de demandes ont été examinés en 2010, y compris :

- 32 dépôts de tarifs pour véhicules de tourisme
- 23 dépôts de tarifs pour véhicules commerciaux
- 23 dépôts de tarifs pour véhicules interurbains
- 281 dépôts pour véhicules divers y compris motocyclettes, VTT, motoneiges, autobus, taxis, etc.
- 75 dépôts concernant d'autres demandes : mises à jour des tables de groupes tarifaires, changements projetés aux avenants et/ou changements projetés à propos des règles tarifaires

■ DÉPÔTS DE DEMANDES DE TARIFS POUR ASSURANCE VÉHICULE DE TOURISME EN VIGUEUR EN 2011

Les compagnies d'assurance écrivant les affaires sur le marché standard ont été requises de déposer leurs projections de tarifs pour véhicules de tourisme pour 2011 au plus tard le 15 septembre 2009.

Jusqu'à date, la CANB a approuvé 32 dépôts de demandes de compagnies souscrivant de l'assurance véhicule de tourisme. La réduction générale de tarif sera de 2,23 p. 100, ce qui entraînera une réduction à l'échelle provinciale de 731 \$. On peut consulter les décisions sur le site Internet de la CANB.

■ IAO ACTUARIAL CONSULTING SERVICES INC.

IAO Actuarial Consulting Services Inc. (IAO) est un organisme consultatif qui établit des tarifs d'assurance automobile pour l'industrie de l'assurance. À ce titre, IAO ne souscrit aucune assurance, elle établit par contre des tarifs pour véhicules de tourisme, commerciaux, divers et interurbains. À la demande de la Commission, ces tarifs sont soumis pour approbation. Une fois ceux-ci approuvés par la CANB, les compagnies d'assurance avec des catégories d'assurance plus petites peuvent adopter les tarifs approuvés d'IAO pour leur propre utilisation. Règle générale, ces compagnies de moindre importance ne possèdent pas assez de données pour développer des tarifs en utilisant leur propre expérience comme les Directives concernant les dépôts de demandes de la Commission indiquent de le faire.

IAO a comparu devant la Commission le 8 décembre 2010 avec un changement de tarif projeté de -0,37 p. 100. Étaient présents à l'audition des représentants du bureau du procureur général ainsi que du bureau du défenseur du consommateur. La Commission a entendu toutes les parties et a rendu une décision approuvant le changement de tarif projeté de -0,37 p. 100. On trouvera cette décision sur le site Internet de la CANB.

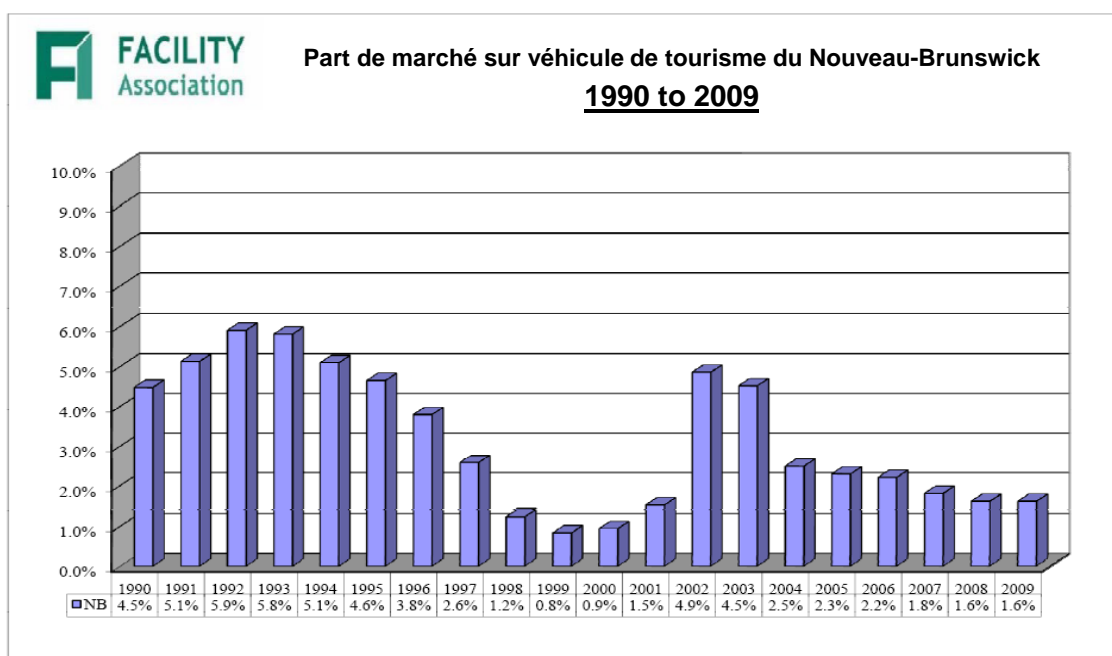
■ FACILITY ASSOCIATION

La Facility Association (FA) est une association regroupant tous les fournisseurs d'assurance automobile faisant affaire au Nouveau-Brunswick. Le mandat de la FA est d'assurer la disponibilité de l'assurance automobile à tous les propriétaires et exploitants de véhicules automobiles qui autrement auraient de la difficulté à obtenir de l'assurance. On se réfère à elle en tant qu'« assureur de dernier recours ».

La FA a effectué un dépôt de demande pour véhicules de tourisme qui est toujours à l'étude par la Commission. Une audience publique sera entendue au début de 2011 et la décision qui en résultera sera publiée sur le site Internet de la Commission.

Depuis un certain nombre d'années, la part de marché de la FA a fléchi pour se stabiliser aujourd'hui à un niveau de 1,6 p. 100 du marché selon la population de véhicules. Les primes actuelles encaissées représentent approximativement 8 p. cent des primes totales sur le marché du Nouveau-Brunswick. Ce montant est un pourcentage plus élevé que celui de 2008, toutefois ceci est principalement dû aux baisses continues des primes sur le marché standard.

Si on le compare aux normes canadiennes, un marché secondaire à 2 p. 100 ou moins est considéré comme étant signe d'un marché de l'assurance dans l'ensemble très sain.



■ DIRECTIVES CONCERNANT LES DÉPÔTS DE DEMANDES

La CANB a publié ses Directives révisées concernant les dépôts de demandes pour 2010-2011 en mars 2010. Ces directives décrivent en détail la façon dont, et les spécifications auxquelles, l'industrie devra se conformer pour les dépôts de demandes effectués durant l'année. Les directives sont publiées sur le site Web de la CANB

■ FORMATION AU NIVEAU DE LA COMMISSION

La formation à la fois des membres de la CANB et du personnel continue d'être une priorité. L'environnement de l'assurance automobile est complexe et a subi des changements à une cadence accélérée ; de sorte qu'il est important que chaque personne impliquée dans le processus d'approbation des tarifs soit parfaitement au courant des facteurs influençant l'industrie et la façon dont ces facteurs ont un impact sur les demandes de tarification devant la Commission.

On continue de donner une place importante à la formation. La CANB a toujours eu en place une panoplie de programmes de formation interne réguliers et a également fait appel à des experts dans ce domaine pour offrir une formation plus poussée. Cette fonction continue de se focaliser sur ce dont les membres et le personnel ont besoin pour mieux faire leur travail.

La Commission profite, en outre, de l'avantage d'être membre de l'Association des régulateurs de tarif d'assurance automobile du Canada (CARR) pour partager les meilleures pratiques réglementaires à travers le Canada et pour favoriser le contact entre les autorités de réglementation et les experts de l'industrie de l'assurance automobile à un niveau national.

■ ASSOCIATION DES RÉGULATEURS DE TARIF D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU CANADA

La British Columbia Utilities Commission a été l'hôte de la quatrième conférence annuelle de l'Association des régulateurs de tarif d'assurance automobile du Canada (CARR) à Victoria, C.-B., du 26 au 29 septembre 2010.

L'événement inaugural a été hébergé par la CANB en 2007, au cours duquel une initiative visant à amorcer le processus de la formation d'une association nationale regroupant les autorités de réglementation en matière de tarifs d'assurance automobile fut mise de l'avant. La CANB a joué un rôle majeur dans la mise sur pied de cette organisation ; en résultat, l'Association CARR fut formée et constituée durant la conférence de 2008.

La mission de l'Association est d'offrir un forum où les membres peuvent partager les meilleures pratiques, identifier les enjeux clés et bénéficier de possibilités de perfectionnement afin qu'ils soient mieux informés et mieux en mesure de remplir leur mandats juridictionnels.

Les nominations suivantes ont été annoncées au comité de direction de l'Association : président, Paul D'Astous (président et chef de la direction, Commission des assurances du Nouveau-Brunswick) ; vice-président, Allison MacEwen (Island Regulatory & Appeal Commission) ; secrétaire-trésorier, Kevin Duff (directeur exécutif et secrétaire de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick), et cinq autres représentants du reste du Canada.

Un des principaux objectifs de CARR est d'amorcer de la recherche sur des sujets d'intérêt national. Par le biais de CARR, les formulaires employés par différentes juridictions ont été harmonisés. Cette normalisation simplifie la complexité administrative des formulaires existants. Le personnel de la Commission a joué un rôle clé dans ce projet. Le personnel de la Commission a également participé à l'élaboration d'une séance nationale de formation pour les membres de CARR. Les membres de CARR ont, en outre, participé au projet de rationalisation des données de l'ASAG.

■ LES ADOS CONTRE L'ALCOOL AU VOLANT

La CANB a commencé à appuyer Les Ados contre l'alcool au volant (TADD) en 2006 et a, depuis ce temps, amassé plus de 142 000 \$ au profit de l'organisation par le biais de sa classique de golf TADD annuelle. Le quatrième tournoi s'est déroulé le 8 septembre 2010 au Sussex Golf and Curling Club. En novembre dernier, la Commission a reçu le Prix pour la prévention du crime pour son travail auprès de TADD.



ANNEXE A
Résumé des examens de tarifs 2010



TARIFS DES DÉPÔTS

Compagnies d'assurance	Classification	Changement	Date de dépôt
Allstate du Canada Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	-5.00%	2010-09-15
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-09-01
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-04-28
	Motocyclettes	-0.08%	2010-01-15
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-28
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-09-01
Arch Insurance Company	Interurbains	-5.65%	2010-09-03
	Ambulances	-2.64%	2010-09-03
	Véhicules tout terrain	9.33%	2010-09-03
	Autobus privés	-9.31%	2010-09-03
	Autobus publique	-9.31%	2010-09-03
	Autobus scolaire	-9.31%	2010-09-03
	Véhicules d'hiver	10.96%	2010-09-03
	Taxie	-17.42%	2010-09-03
Aviva Compagnie d'Assurance du Canada	Véhicules de tourisme	-0.33%	2010-09-15
	Commerciaux	-5.76%	2010-04-28
	Interurbains	0.00%	2010-04-28
	Ambulances	-0.21%	2010-08-16
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-06-28
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-06-28
	Motocyclettes	0.00%	2010-06-28
	Autocaravanes	0.00%	2010-06-28
	Autobus privés	-9.71%	2010-08-24
	Autobus publique	12.85%	2010-08-24
	Autobus scolaire	0.00%	2010-08-24
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-06-28
	Taxie	0.00%	2010-08-16
	AXA Assurances (Canada)	Véhicules de tourisme	-2.60%
Commerciaux		-11.72%	2010-07-23
Interurbains		0.00%	2010-09-20
Véhicules tout terrain		-17.55%	2010-08-13
Autocaravanes détachables		-19.26%	2010-08-13
Fourgons funéraires		0.00%	2010-09-20
Motocyclettes		-8.75%	2010-08-13
Autocaravanes		-9.90%	2010-08-13
Véhicules d'hiver		-6.45%	2010-08-13
CAA Insurance Company (Ontario)		Véhicules de tourisme	1.42%
	Autocaravanes	0.00%	2010-08-27
	Remorques	0.00%	2010-08-27

Compagnies d'Assurance Générale Co-operators	Véhicules de tourisme	-9.47%	2010-09-15
	Commerciaux	1.05%	2010-04-08
	Interurbains	0.00%	2010-04-08
	Antiques	0.00%	2010-04-08
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-07-16
	Cyclomoteurs	0.00%	2010-07-16
	Motocyclettes	0.00%	2010-07-16
	Autocaravanes	0.00%	2010-07-16
	Autobus privés	1.18%	2010-04-08
	Autobus scolaire	0.00%	2010-04-08
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-04-08
	Remorques	0.00%	2010-07-16
Compagnies d'Assurance Coseso	Véhicules de tourisme	0.00%	2010-09-15
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-05-27
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-05-27
	Cyclomoteurs	0.00%	2010-05-27
	Motocyclettes	0.00%	2010-05-27
	Autocaravanes	0.00%	2010-05-27
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-05-27
Compagnie d'Assurance Générale Cumis	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-05-27
	Autocaravanes Détachables	0.00%	2010-05-27
	Cyclomoteurs	0.00%	2010-05-27
	Motocyclettes	0.00%	2010-05-27
	Autocaravanes	0.00%	2010-05-27
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-05-27
Échelon Compagnies d'Assurance Générale	Commerciaux	0.00%	2010-05-25
Economical Compagnie Mutuelle d'Assurance	Véhicules de tourisme	-7.20%	2010-09-15
	Commerciaux	-7.40%	2010-04-23
	Interurbains	0.00%	2010-05-28
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-05-28
	Motocyclettes	0.00%	2010-05-28
	Autres véhicules personnels	0.00%	2010-05-28
	Autobus publique	0.00%	2010-05-28
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-05-28
Compagnies d'Assurances Elite	Véhicules de tourisme	0.00%	2010-01-15
	Antiques & Classiques	0.00%	2010-02-17
	Autocaravanes	0.00%	2010-02-17
	Motocyclettes	0.00%	2010-02-17
	Autocaravanes	0.06%	2010-01-11



Facility Association	Interurbains	0.00%	2010-08-16
	Ambulances	0.00%	2010-05-10
	Antiques & Classiques	0.00%	2010-08-12
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-08-11
	Autocaravanes	0.00%	2010-08-11
	Fourgons funéraires	0.00%	2010-05-10
	Motocyclettes	0.00%	2010-08-16
	Autocaravanes	0.00%	2010-08-12
	Autres véhicules publics	0.00%	2010-05-10
	Autres véhicules publics	0.00%	2010-08-11
	Autobus privés	0.00%	2010-05-10
	Autobus publique	0.00%	2010-05-10
	Autobus scolaire	0.00%	2010-05-10
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-08-11
	Taxie	0.00%	2010-05-07
La Federated Compagnie d'Assurance du Canada	Véhicules de tourisme	0.00%	2010-09-15
	Commerciaux	-10.01%	2010-03-16
	Interurbains	-29.76%	2010-03-16
	Véhicules tout terrain	12.19%	2010-12-01
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-12-01
	Motocyclettes	-46.47%	2010-12-01
	Autocaravanes	68.75%	2010-12-01
	Véhicules d'hiver	0%	2010-12-01
La Fédération Compagnie d'Assurance du Canada	Véhicules de tourisme	-10.60%	2010-09-15
	Commerciaux	-7.50%	2010-04-23
	Interurbains	0.00%	2010-05-28
	Véhicules tout terrain	-1.50%	2010-05-28
	Motocyclettes	-1.39%	2010-05-28
	Autres véhicules personnels	0.00%	2010-05-28
	Véhicules d'hiver	-1.10%	2010-05-28
IAO Actuarial Consulting Services Inc.	Véhicules de tourisme	-0.37%	2010-09-15
Insurance Company of Prince Edward Island	Véhicules de tourisme	2.37%	2010-09-15
	Commerciaux	4.31%	2010-04-27
	Interurbains	4.31%	2010-04-28
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-04-27
	Motocyclettes	0.00%	2010-04-27
	Autres véhicules personnels	0.00%	2010-04-27
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-04-27

Intact Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	-5.70%	2010-09-15
	Commerciaux	-4.00%	2010-05-19
	Interurbains	-4.00%	2010-06-24
	Ambulances	0.00%	2010-07-23
	Antiques & Classiques	0.00%	2010-04-14
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-04-14
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-04-14
	Motocyclettes	0.00%	2010-04-14
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-14
	Autobus privés	-7.40%	2010-08-10
	Autobus publique	0.00%	2010-07-23
	Autobus scolaire	0.00%	2010-08-10
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-04-14
	Taxie	0.00%	2010-07-23
Jevco Insurance Company	Interurbains	0.00%	2010-06-03
	Interurbains	2.80%	2010-08-05
Compagnie Canadienne d'Assurances Générales Lombard	Commerciaux	-15.60%	2010-06-18
	Interurbains	0.00%	2010-06-21
	Ambulances	0.00%	2010-04-30
	Antiques & Classiques	0.00%	2010-04-30
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-04-30
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-04-30
	Motocyclettes	0.00%	2010-04-29
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-30
	Autobus privés	0.00%	2010-04-30
	Autobus publique	0.00%	2010-04-30
	Autobus scolaire	0.00%	2010-04-30
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-04-30
	Taxie	0.00%	2010-04-29
Compagnie d'Assurance Lombard	Commerciaux	0.00%	2010-06-18
	Interurbains	0.00%	2010-06-21
	Ambulances	0.00%	2010-04-30
	Antiques & Classiques	0.00%	2010-04-30
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-04-30
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-04-30
	Motocyclettes	0.00%	2010-04-29
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-30
	Autobus privés	0.00%	2010-04-30
	Autobus publique	0.00%	2010-04-30
	Autobus scolaire	0.00%	2010-04-30
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-04-30
	Taxie	0.00%	2010-04-29



Markel Compagnie d'Assurance du Canada	Commerciaux	0.00%	2010-06-15
	Interurbains	0.00%	2010-06-15
Novex Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	-6.30%	2010-09-15
	Antiques & Classiques	0.00%	2010-04-14
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-04-14
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-04-14
	Motocyclettes	0.00%	2010-04-14
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-14
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-04-14
Pembridge Compagnie d'Assurance	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-09-01
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-04-28
	Motocyclettes	0.02%	2010-01-15
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-28
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-09-01
Perth Compagnie d'Assurance	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-05-28
	Motocyclettes	0.00%	2010-05-28
	Autres véhicules personnels	0.00%	2010-05-28
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-05-28
Primum Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	-0.08%	2010-05-17
	Véhicules de tourisme	-1.19%	2010-09-15
	Véhicules tout terrain	0.97%	2010-05-17
	Autocaravanes détachables	-2.10%	2010-05-17
	Motocyclettes	-0.05%	2010-05-17
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-20
	Véhicules d'hiver	1.37%	2010-05-17
Promutuel des Riverains	Commerciaux	0.00%	2010-04-30
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-04-30
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-04-30
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-30
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-04-30
Promutuel Gaspésie-les Îles	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-04-30
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-04-30
	Commerciaux	0.00%	2010-04-30
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-30
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-04-30
Compagnie d'Assurance Générale RBC	Véhicules de tourisme	-1.52%	2010-09-15
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-04-29
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-04-29
	Motocyclettes	0.00%	2010-04-29
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-29
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-04-29

Compagnie d'Assurances RBC du Canada	Véhicules de tourisme	-2.53%	2010-09-15
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-04-29
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-04-29
	Motocyclettes	0.00%	2011-04-29
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-29
	Véhicules d'hiver	0.00%	2011-04-29
Royal & Sun Alliance du Canada Société d'Assurances	Véhicules de tourisme	-4.40%	2010-09-15
	Commerciaux	0.00%	2010-04-01
	Interurbains	0.00%	2010-04-01
	Antiques & Classiques	0.00%	2010-04-06
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-04-06
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-04-06
	Motocyclettes	0.00%	2010-04-06
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-06
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-04-06
Scottish & York Insurance Company Limited	Véhicules de tourisme	-0.33%	2010-09-15
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-03-19
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-03-19
	Motocyclettes	0.00%	2010-03-19
	Autocaravanes	0.00%	2010-03-19
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-03-19
Sécurité Nationale Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	-0.08%	2010-05-17
	Véhicules de tourisme	-1.07%	2010-09-15
	Véhicules tout terrain	-0.89%	2010-05-17
	Autocaravanes détachables	-1.33%	2010-05-17
	Motocyclettes	1.32%	2010-05-17
	Véhicules d'hiver	-0.51%	2010-05-17
State Farm Mutual Automobile Insurance Company - Plan A	Véhicules de tourisme	-2.60%	2010-09-15
	Commerciaux	0.00%	2010-04-30
	Interurbains	0.00%	2010-05-14
	Antiques & Classiques	0.00%	2010-05-14
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-05-14
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-05-14
	Motocyclettes	0.00%	2010-06-23
	Autocaravanes	0.00%	2010-05-14
	Autres véhicules personnels	0.00%	2010-05-14
	Autobus scolaire	0.00%	2010-05-14
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-05-14



State Farm Mutual Automobile Insurance Company - Plan B	Véhicules de tourisme	-3.60%	2010-09-15
	Commerciaux	0.00%	2010-04-30
	Interurbains	0.00%	2010-05-14
	Antiques & Classiques	0.00%	2010-05-14
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-05-14
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-05-14
	Motocyclettes	0.00%	2010-06-23
	Autocaravanes	0.00%	2010-05-14
	Autres véhicules personnels	0.00%	2010-05-14
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-05-14
Compagnie d'Assurance habitation et auto TD	Véhicules de tourisme	-0.08%	2010-05-17
	Véhicules de tourisme	-1.40%	2010-09-15
	Véhicules tout terrain	0.04%	2010-05-17
	Autocaravanes détachables	-0.92%	2010-05-17
	Motocyclettes	-16.74%	2010-05-17
	Véhicules d'hiver	-5.01%	2010-05-17
Compagnie d'Assurance Générale Dominion du Canada	Commerciaux	-10.00%	2010-09-04
	Interurbains	6.16%	2010-06-30
	Interurbains	0.00%	2010-09-09
	Ambulances	-2.64%	2010-09-04
	Véhicules tout terrain	6.45%	2010-09-04
	Antiques & Classiques	0.00%	2010-09-04
	Fourgons funéraires	0.00%	2010-09-04
	Motocyclettes	3.30%	2010-09-04
	Autocaravanes	0.00%	2010-09-04
	Autobus	-9.31%	2010-09-04
	Véhicules d'hiver	4.65%	2010-09-04
	Taxie	-17.42%	2010-09-04
	Remorques	1.00%	2010-09-04
La Personnelle Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	0.00%	2010-09-15
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-05-20
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-05-20
	Cyclomoteurs	0.00%	2010-05-20
	Motocyclettes	0.00%	2010-05-20
	Autocaravanes	0.00%	2010-05-20
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-05-20
The Portage la Prairie Mutual Insurance Company	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-12-01

	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-12-01
La Souveraine Compagnie d'Assurance Générale	Commerciaux	-8.83%	2010-09-16
	Interurbains	3.44%	2010-09-16
	Ambulances	0.00%	2010-04-30
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-04-30
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-04-30
	Motocyclettes	-32.28%	2010-09-16
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-30
	Autres véhicules personnels	0.00%	2010-04-30
	Autres véhicules publics	0.00%	2010-04-30
	Autobus privés	0.00%	2010-04-30
	Autobus publique	0.00%	2010-04-30
	Autobus scolaire	0.00%	2010-04-30
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-04-30
	Taxie	0.00%	2010-09-16
The Wawanesa Mutual Insurance Company	Véhicules de tourisme	3.00%	2010-08-13
The Wawanesa Mutual Insurance Company	Commerciaux	-7.48%	2010-04-30
	Véhicules tout terrain	-6.78%	2010-04-30
	Autocaravanes détachables	6.12%	2010-04-30
	Motocyclettes	-2.79%	2010-04-30
	Véhicules d'hiver	0.35%	2010-04-30
Tokio Maritime & Nichido Incendie Compagnie d'Assurances Ltée	Commerciaux	0.00%	2010-06-18
	Interurbains	0.00%	2010-06-21
	Ambulances	0.00%	2010-04-30
	Antiques	0.00%	2010-04-30
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-04-30
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-04-30
	Motocyclettes	0.00%	2010-04-29
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-30
	Autobus privés	0.00%	2010-04-30
	Autobus publique	0.00%	2010-04-30
	Autobus scolaire	0.00%	2010-04-30
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-04-30
	Taxie	0.00%	2010-04-29
Compagnie d'Assurance Traders Générale	Véhicules de tourisme	0.00%	2010-09-15
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-03-19



	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-03-19
	Motocyclettes	0.00%	2010-03-19
	Autocaravanes	0.00%	2010-03-19
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-03-19
Compagnie d'Assurance Trafalgar du Canada	Véhicules de tourisme	-5.80%	2010-09-15
	Antiques & Classiques	0.00%	2010-04-14
	Véhicules tout terrain	0.00%	2009-04-14
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-04-14
	Motocyclettes	0.00%	2010-04-14
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-14
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-04-14
Unifund Compagnie d'Assurance	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-08-02
	Autocaravanes détachables	-10.00%	2010-08-02
	Motocyclettes	-13.60%	2010-08-02
	Autocaravanes	0.00%	2010-08-02
	Véhicules d'hiver	-6.76%	2010-08-02
United General Insurance Company	Véhicules de tourisme	-4.98%	2010-09-15
	Commerciaux	0.00%	2010-04-26
Waterloo Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	-6.93%	2010-09-15
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-05-28
	Motocyclettes	0.00%	2010-05-28
	Autres véhicules personnels	0.00%	2010-05-28
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-05-28
Compagnie d'Assurance Zenith	Antiques	0.00%	2010-04-30
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-04-30
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-04-30
	Motocyclettes	0.00%	2010-04-29
	Autocaravanes	0.00%	2010-04-30
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-04-30
Zurich Compagnie d'Assurance	Commerciaux	-1.21%	2010-07-27
	Interurbains	-0.47%	2010-07-27
	Ambulances	0.00%	2010-07-27
	Antiques	0.00%	2010-04-30
	Véhicules tout terrain	0.00%	2010-07-27
	Autocaravanes détachables	0.00%	2010-07-27
	Feu Véhicules	0.00%	2010-07-27
	Fourgons funéraires	0.00%	2010-07-27
	Motocyclettes	0.00%	2010-07-27
	Autocaravanes	0.00%	2010-07-27
	Autres véhicules publics	0.00%	2010-07-27

	Police Véhicules	0.00%	2010-07-27
	Autobus privés	0.00%	2010-04-30
	Autobus privés	0.00%	2010-07-27
	Autobus publique	0.00%	2010-07-27
	Autobus scolaire	0.00%	2010-07-27
	Véhicules d'hiver	0.00%	2010-07-27
	Taxie	0.00%	2010-07-27

TARIFS DES DÉPÔTS (AUTRES)

Compagnies d'assurance	Classification	Type	date de dépôt
Allstate du Canada Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	18/01/2010
Aviva Compagnie d'Assurance du Canada	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	12/08/2010
	Commerciaux	mises à jour des tables de groupes tarifaires	15/07/2010
AXA Assurances (Canada)	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	15/01/2010
Compagnies d'Assurance Générale Co-operators	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	08/01/2010
	Commerciaux	mises à jour des tables de groupes tarifaires	14/04/2010
	Véhicules tout terrain	mises à jour des tables de groupes tarifaires	19/04/2010
	Cyclomoteurs	mises à jour des tables de groupes tarifaires	19/04/2010
	Motocyclettes	mises à jour des tables de groupes tarifaires	19/04/2010
	Autocaravanes	mises à jour des tables de groupes tarifaires	19/04/2010
Economical Compagnie Mutuelle d'Assurance	Commerciaux	mises à jour des tables de groupes tarifaires	05/01/2010
	Commerciaux	mises à jour des tables de groupes tarifaires	20/10/2010
Compagnies d'Assurances Elite	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	12/08/2010
	Autocaravanes	avenants	15/11/2010
Facility Association	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	28/07/2010
La Federated Compagnie d'Assurance du Canada	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	27/07/2010
	toutes	avenants	04/01/2010
La Fédération Compagnie d'Assurance du Canada	Commerciaux	mises à jour des tables de groupes tarifaires	20/10/2010
Insurance Company of Prince Edward Island	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	16/08/2010
	Commerciaux	mises à jour des tables de groupes tarifaires	16/08/2010
	Interurbains	mises à jour des tables de groupes tarifaires	18/08/2010
	Véhicules tout terrain	changements aux règles tarifaires	17/09/2010
	Motocyclettes	changements aux règles tarifaires	17/09/2010
	Véhicules d'hiver	changements aux règles tarifaires	17/09/2010
	Intact Compagnie d'Assurance	Commerciaux	mises à jour des tables de groupes tarifaires

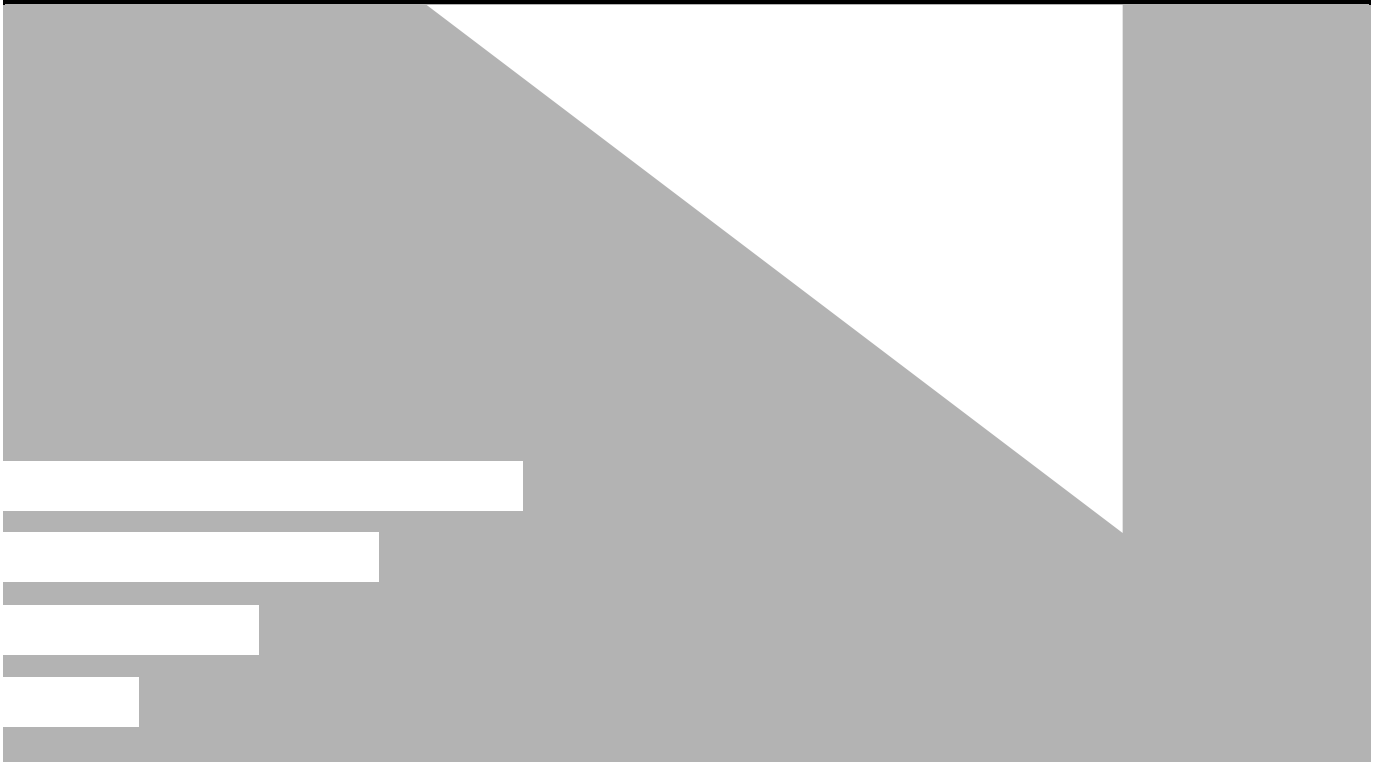


Compagnie Canadienne d'Assurances Générales Lombard	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	12/01/2010
	Commerciaux	mises à jour des tables de groupes tarifaires	31/08/2010
	Interurbains	mises à jour des tables de groupes tarifaires	19/07/2010
Compagnie d'Assurance Lombard	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	12/01/2010
	Commerciaux	mises à jour des tables de groupes tarifaires	31/08/2010
	Interurbains	mises à jour des tables de groupes tarifaires	19/07/2010
Markel Compagnie d'Assurance du Canada	Commerciaux	changements aux règles tarifaires	18/03/2010
	Interurbains	changements aux règles tarifaires	18/03/2010
	Commerciaux	avenants	01/03/2010
	Interurbains	avenants	01/03/2010
Pafco Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	18/01/2010
Pembridge Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	18/01/2010
	Véhicules de tourisme	changements aux règles tarifaires	22/01/2010
	Véhicules de tourisme	avenants	25/03/2010
Primum Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	19/01/2010
	Véhicules de tourisme	avenants	26/08/2010
	Véhicules de tourisme	changement des règles de souscription	26/05/2010
	Motocyclettes	avenants	26/08/2010
	Véhicules tout terrain	changement des règles de souscription	26/05/2010
Compagnie d'Assurance Générale RBC	Véhicules de tourisme	changement des règles de souscription	01/06/2010
	Antiques & Classiques	changement des règles de souscription	01/06/2010
	Motocyclettes	changement des règles de souscription	01/06/2010
	Autocaravanes	changement des règles de souscription	01/06/2010
	Véhicules d'hiver	changement des règles de souscription	01/06/2010
Compagnie d'Assurances RBC du Canada	Véhicules de tourism	changement des règles de souscription	01/06/2010
	Antiques & Classiques	changement des règles de souscription	01/06/2010
	Motocyclettes	changement des règles de souscription	01/06/2010
	Autocaravanes	changement des règles de souscription	01/06/2010
	Véhicules d'hiver	changement des règles de souscription	01/06/2010
Royal & Sun Alliance du Canada Société d'Assurances	Commerciaux	mises à jour des tables de groupes tarifaires	28/09/2010
	Interurbains	mises à jour des tables de groupes tarifaires	28/09/2010
Sécurité Nationale Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	19/01/2010
	Véhicules de tourisme	avenants	26/08/2010
	Véhicules de tourisme	changement des règles de souscription	26/05/2010
	Motocyclettes	avenants	26/08/2010
	Véhicules tout terrain	changement des règles de souscription	26/05/2010
State Farm Mutual Automobile Insurance Company - Plan A	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	16/12/2010
	Véhicules de tourisme	changements aux règles tarifaires	14/05/2010
State Farm Mutual Automobile Insurance Company - Plan B	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	16/12/2010

	Véhicules de tourisme	changements aux règles tarifaires	14/05/2010
Compagnie d'Assurance habitation et auto TD	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	19/01/2010
	Véhicules de tourisme	avenants	26/08/2010
	Véhicules de tourisme	changement des règles de souscription	26/05/2010
	Motocyclettes	avenants	26/08/2010
	Véhicules tout terrain	changement des règles de souscription	26/05/2010
Tokio Maritime & Nichido Incendie Compagnie d'Assurances Ltée	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	12/01/2010
	Commerciaux	mises à jour des tables de groupes tarifaires	31/08/2010
	Interurbains	mises à jour des tables de groupes tarifaires	19/07/2010
Compagnie d'Assurance Traders Générale	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	12/08/2010
Compagnie d'Assurance Zenith	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	12/01/2010



ANNEXE B
États financiers vérifiés de l'exercice financier
2009-2010 (au 31 mars 2010)



Peter G. Gaulton Professional Corporation
Comptable agréé
74 rue Adelaide
Saint John, NB
E2K 1W5

Bureau : 506-634-7393
Télec. : 506-652-8618

Maison : 506-634-7609
Courriel : gaultonp@nbnet.nb.ca

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick,

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2010 ainsi que l'état des résultats d'exploitation et actif net l'état de la flux de trésorerie pour la période terminée. Les états financiers sont sous la responsabilité des cadres supérieurs de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers fondée sur ma vérification.

J'ai effectué ma vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que ma vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. Une vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables utilisés et des estimations importantes faites par la Commission, ainsi qu'une appréciation de la présentation dans l'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de ses activités pour la période terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Saint John, Nouveau-Brunswick
Le 9 juin 2010


Comptable agréé

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

État de la situation financière

En date du 31 mars 2010

	2010		2009	
Actif				
À court terme :				
Encaisse	486 496	\$	353 908	\$
CPG Banque Scotia (1 an encaissable ; 0,47%)	1 500 444		1 500 000	
Comptes débiteurs	18 282		10 194	
Intérêts courus à recevoir	444		1 501	
Taxe de vente harmonisée récupérable	87 994		178 548	
Charges payées d'avance	3 653		8 761	
	<u>2 097 313</u>		<u>2 052 912</u>	
Propriété, usine et équipement (note 3)	486 343		208 072	
Moins : amortissement cumulé	(234 030)		(152 890)	
	<u>252 313</u>		<u>55 182</u>	
	<u>2 349 626</u>	\$	<u>2 108 094</u>	\$
Passif				
À court terme :				
Comptes créditeurs et charges à payer	217 590	\$	132 786	\$
Évaluations reportées (note 6)	2 132 036		1 975 308	
	<u>2 349 626</u>		<u>2 108 094</u>	
Actif net	<u>-</u>		<u>-</u>	
	<u>2 349 626</u>	\$	<u>2 108 094</u>	\$

Avantages sociaux futurs des employés (note 4) Engagements (note 5) Utilisation d'estimations (note 7) Instruments financiers (note 9)

Approuvé par la Commission :


Président


Vice-président



Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

État des résultats d'exploitation et actif net
Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2010

	2010		2009	
Rentrées de fonds				
Évaluations	1 676 406	\$	1 937 012	\$
Intérêts	8 937		20 095	
D'autre	992		-	
	1 686 335		1 957 107	
Déboursés				
Salaires et avantages sociaux et autres frais dévolus aux employés	514 226		612 734	
Compensation de la Commission	108 663		90 355	
Intérêt et frais bancaires	1 653		1 683	
Frais de déplacement	24 147		23 628	
Publicité	3 047		3 467	
Évaluations irrécouvrables	20 089		-	
Services d'actuariat	492 878		544 324	
Loyer	123 502		123 425	
Amortissement de l'exercice	100 293		41 615	
Frais de bureau	16 827		21 606	
Vérification et comptable	15 228		23 965	
Légal	83 737		17 751	
Projet d'amélioration des systèmes	-		229 936	
Formation et éducation	64 886		98 881	
Télécommunications	22 187		25 769	
Biens de location	8 143		5 309	
Location d'équipements	14 712		18 789	
Communications et campagne de sensibilisation du public	14 839		30 233	
Campagne de sensibilisation du public	15 892		-	
Réunions et conférences	15 844		23 114	
Assurance	1 218		1 449	
Soutien à la TI	24 324		19 074	
	1 686 335		1 957 107	
Net de rentrées de fonds et de débours	NÉANT		NÉANT	
Actif net, début de l'exercice	NÉANT		NÉANT	
Actif net, fin de l'exercice	NÉANT	\$	NÉANT	\$

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

État de flux de trésorerie

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2010

	2010	2009
Flux de trésorerie provenant de (utilisé au cours de) :		
Opérations		
Excédent des rentrées sur les débours	-	-
Élément ne comportant pas une charge décaissée		
Gain sur disposition de véhicules	(992)	-
Amortissement de l'exercice	100 293	41 615
	99 301	41 615
Baisse (hausse) des comptes débiteurs	(8 088)	259 355
Baisse (hausse) des intérêts courus à recevoir	1 057	(1 105)
Baisse (hausse) de TVH récupérable	90 554	(121 955)
Baisse (hausse) des charges payées d'avance	5 108	(3 380)
Hausse (baisse) des comptes créditeurs	84 804	68 286
Hausse (baisse) du produit comptabilisé d'avance	156 728	139 725
	429 464	382 541
Activités d'investissement		
Achat d'équipement de bureau	(298 432)	(26 936)
Produits de l'aliénation d'équipement de bureau	2 000	-
Achat de CPG de la Banque Scotia	(1 500 444)	(1 500 000)
Remboursement de CPG	1 500 000	1 200 000
	(296 876)	(326 936)
Hausse (baisse) d'encaisse	132 588	55 605
Encaisse, début d'année	353 908	298 303
Encaisse, fin d'année	486 496 \$	353 908 \$

Voir les notes accompagnant les états financiers



Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2010

1. But de l'organisme

Entrée en vigueur le 15 octobre 2004, la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick assume depuis ce temps ses responsabilités à l'égard des compagnies offrant de l'assurance automobile au Nouveau-Brunswick. Les opérations de la Commission ont débuté le 1^{er} octobre 2004.

La Commission est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149 (1) (d) de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu et recouvre 100 p. 100 de la taxe de vente harmonisée (TVH) payée. La TVH n'est pas prélevée sur les évaluations pour les compagnies d'assurances.

2. Principales conventions comptables

(a) Méthode comptable :

La Commission suit la méthode du report pour les rentrées de fonds. Les rentrées de fonds affectés sont considérées comme revenu pour l'exercice durant lequel les dépenses afférentes sont imputables. Les rentrées de fonds non affectés sont considérées comme un revenu lorsqu'elles sont encaissées ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que l'encaissement soit raisonnablement assuré

(b) Propriété, usine et équipement :

Propriété, usine et équipement sont inscrits au prix coûtant. L'amortissement est calculé en ligne droite sur 5 ans sur tous les actifs sauf pour l'équipement à contrat de location-acquisition. L'équipement à contrat de location-acquisition est amorti sur une base annuelle d'un montant égal au principal des remboursements de la dette à long terme.

(c) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Commission consistent en liquidités, CPG, comptes débiteurs, intérêts courus à recevoir, TVH récupérable, et comptes créditeurs et charges à payer. La valeur comptable des instruments financiers s'apparente à leur juste valeur à cause de leur nature ou leur possibilité de liquidation rapide. C'est l'opinion du conseil d'administration que la Commission n'est pas exposée à des taux d'intérêt, risques de change ou de crédit importants découlant de ces instruments financiers (note 9).

3. Propriété, usine et équipement

	2010		2009	
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Matériel informatique	87 482 \$	81 252 \$	6 230 \$	11 924 \$
Logiciels informatiques	95 082	28 364	66 718	14 142
Systèmes logiciel	183 190	36 638	146 552	-
Véhicule	31 846	6 369	25 477	4 032
Améliorations locatives	3 399	1 717	1 682	2 362
Mobilier et agencements	85 344	79 690	5 654	22 722
	486 343 \$	234 030 \$	252 313 \$	55 182 \$

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers
Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2010

4. Avantages sociaux futures des employés

Régime de retraite :

La Commission et ses employé(e)s participent à un régime de retraite à prestation contributive administré par la province du Nouveau-Brunswick et la Loi sur la pension de la fonction publique. Le régime fournit des pensions aux employé(e)s du gouvernement provincial et certaines sociétés et organismes d'État basées sur les états de service et le salaire moyen des cinq meilleures années successives. Les frais pour ce régime de retraite sont équivalents à la contribution annuelle de 42 155 \$ (44 320 \$ en 2009). Tout manque à gagner dans le financement de ce régime est garanti par la province du Nouveau-Brunswick, laquelle parraine ce régime.

5. Engagements

La Commission a négocié un contrat de location-exploitation de ses bureaux pour une période de 5 ans débutant au 1^{er} janvier 2005. En 2007, la Commission a renégocié son bail pour inclure de l'espace à bureaux additionnel et a prolongé la durée du bail pour une période additionnelle de 5 ans. Les paiements minimaux annuels en vertu de la durée du bail sont comme suit :

1 avril 2009 - 31 décembre 2009 :	87 394 \$
1 janvier 2010 - 31 décembre 2015 :	118 344 \$

La Commission a négocié plusieurs contrats de location-exploitation pour son matériel informatique ainsi qu'un photocopieur. Les paiements minimaux annuels en vertu de la durée du bail sont comme suit :

1 avril 2009 - 31 mars 2010 :	15 173 \$
1 avril 2010 - 31 mars 2011 :	9 023 \$
1 avril 2011 - 31 mars 2013 :	5 512 \$

6. Évaluations reportés

Les dépenses de la Commission sont financées à 100 p. 100 par les compagnies qui vendent de l'assurance automobile au Nouveau-Brunswick. Annuellement, en avance sur l'exercice financier à venir, la Commission prépare un budget de dépenses et évalue chaque compagnie en se basant sur sa proportion des primes d'assurance automobile souscrites dans la province du Nouveau-Brunswick au cours de l'année civile précédente. Les évaluations reportées représentent les évaluations facturées d'avance aux compagnies d'assurance basées sur les dépenses budgétées plus ou moins les redressements entre les dépenses budgétées et les dépenses encourues telles que déterminées à la fin de chaque exercice financier

7. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus au Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif et sur la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période visée. De par leur nature, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

8. Données comparatives

Certaines données comparatives ont été reformulées pour se conformer aux présentation adoptés pour cette année.



Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2010

9. Instrument financiers

En conformité avec le chapitre 3855 - Instruments financiers - comptabilisation et Évaluation, les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes: détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, disponibles à la vente ou autres passifs financiers. C'est ce classement qui détermine le traitement comptable de chaque instrument. La Commission détermine la catégorie de l'instrument financier lors de sa comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif sous-jacent à l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Commission sont classés et évalués comme suit :

Instruments financiers	Catégorie	Évaluation
Trésoreries	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Comptes débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Placements - CPG's	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Comptes créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et, par la suite, à leur coût après amortissement avec la comptabilisation des gains et des pertes dans l'état des résultats et les surplus dans la période au cours de laquelle le gain ou la perte se produit.

La juste valeur d'un instrument financier est le montant estimatif que la Commission recevrait ou débourserait lors du règlement d'un actif ou d'un passif financier à la date de clôture.

Les justes valeurs de la trésorerie, des charges payées d'avance, des comptes débiteurs, des placements, des comptes fournisseurs et des charges à payer correspondent approximativement à leurs valeurs comptables en raison de la nature ou des possibilités de liquidation rapide de ces instruments.

Gestion des risques

La Commission gère son exposition aux risques associés à ses instruments financiers qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur sa performance opérationnelle et financière. L'objectif de cette démarche est de réduire la volatilité des flux trésorerie et des résultats. La direction surveille l'évolution de son exposition aux risques de façon régulière. La Commission n'utilise pas d'instruments financiers dérivés aux fins de la gestion des risques.

Les instruments financiers de la Commission et la nature des risques aux quels ils peuvent être exposés sont les suivants :

Instruments financiers	Risques				
	Crédit	Liquidité	Risques du marché		
Change			Taux d'Intérêt	Autre prix	
Évalués au coût après amortissement					
Comptes débiteurs	X	X			
Comptes créditeurs et Charges à payer		X			
Évalués à la juste valeur					
Trésorerie - dépôts	X	X		X	
Placements	X	X		X	

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers
Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2010

9. Instruments financiers (continué)

Risque de crédit

La Commission est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, ou s'il y a concentration de transaction avec une même partie ou concentration d'obligations financières ayant des caractéristiques économiques.

Exposition maximale de la Commission au risque de crédit au 31 mars 2010 :

Trésorerie	486 496	\$
Comptes débiteurs	18 282	
Placements à revenu fixe canadiens	1 500 444	
	2 005 222	\$

Trésorerie et placements : le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements à revenu fixe canadiens est essentiellement réduit au minimum, ces actifs étant investis dans des titres de comptes débiteurs des entités suivantes : gouvernements et grandes institutions financières ayant reçu une cote catégorie investissement d'une agence de notation réputée, et/ou autres parties solvables. Un suivi constant est assuré afin d'évaluer l'évolution de la situation des émetteurs de titres qui sont admissibles à titre de placements, conformément à la politique de placement de la Commission.

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux créances sont limitées en raison de la nature des transactions effectuées entre la Commission et les compagnies d'assurance.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Commission ne soit pas en mesure de liquider ses actifs au moment opportun à un prix raisonnable.

La Commission respecte ses exigences en matière de liquidité en surveillant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en trésorerie. La Commission détient des placements pouvant être facilement transformés en trésorerie auxquels elle pourrait recourir en cas de fluctuations temporaires des besoins de trésorerie. De plus, la Commission évalue par anticipation la situation des compagnies d'assurance à l'avance, à la fin de l'exercice financier, afin de maintenir la liquidité.

Risque de marché

La Commission est exposée au risque de marché découlant de la fluctuation des justes valeurs des instruments financiers en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché significatif auquel la Commission est exposée est le risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Commission est attribuable à ses actifs portant intérêt.

